

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Brussels, 11 April 1973

ADDRESS BY M. LARDINOIS, ON BEHALF OF THE COMMISSION, TO THE
MINISTERS OF AGRICULTURE OF THE OECD ON 11 APRIL 1973 IN PARIS

Mr. President,

Allow me first of all to express my thanks to the Secretary-General of the OECD, who, by reviving an old tradition at a convenient time, has allowed us to meet here again to discuss together the problems which are exercising our minds at the present time.

Mr. President, if I have just said that this meeting was well-timed, this was not merely a figure of speech, but an expression of the feeling that it comes at just the right time to enable us to consider together, and far removed from any spirit of confrontation or polemics, the fundamental problems which are at the basis of the discussions and negotiations we will be called on to hold tomorrow. As is shown by the remarkable studies carried out by the Agricultural Committee, the topical agricultural problems in each of the OECD countries boil down to the following question: how can we ensure an equitable standard of living for our farmers, while guiding production in such a way as to maintain security and continuity of supplies at reasonable prices for the consumers and also endeavouring to stabilise both national and international markets?

According to the situation he had to cope with, each of us has tried solutions to bring his agriculture into a state of equilibrium between these different objectives.

The Community, on behalf of which I have the honour to speak today has, for its part, adopted three main instruments: prices, aids to income and measures to improve production structures. The problem of production structures is particularly important for the Community. Although it is true that the population working in agriculture has fallen from 16 million in 1958 to 9 million in 1971, the "land-man ratio" is still very unfavourable compared with those in other large industrialised countries. As regards price policy, I would like to recall that since their introduction the Community agricultural prices, although they have maintained farmers' incomes, have not kept pace with the increases in those noted in the other sectors of the economy because of inflationary tendencies, and have not prevented the Community from increasing its imports of agricultural products.

However, given the great disparities which exist in the Community as in any other large geographical unit, we are aware of the fact that the agricultural price policy cannot solve all the difficulties. This is why, at the same time as applying a policy to improve structures both at a general level and by specific measures to influence certain types of production, we have also examined the possibility of introducing supplementary aids to agricultural income in some cases.

./.
1

At the general level, the principal points of our common policy on structures were plotted by the Council in its Resolution of 25 May 1971, and several measures directly pertinent to the very bases of farming have been taken. These are the directives on modernising agricultural holdings, encouraging the cessation of agricultural activities and the allocation of the area thus set free to other uses, the provision of socio-economic information for farmers and the occupational qualifications of persons working in agriculture.

Other measures are in preparation, some of them dealing with disparities within the agricultural sector. These are measures to benefit mountain regions and certain other less fortunate areas. Further measures are aimed at creating conditions which will enable supply to be better adapted to demand at the production and marketing stage.

Mr. President, I will now close this brief and incomplete bird's-eye view of the means which the Community has implemented or is at present preparing to cope with the problems posed by its agriculture.

At this point there is certainly another question which my colleague will not fail to bring up. What effects will this policy have on the enlarged Community, and what consequences will there be for Community relations with third countries?

In this context I would like to stress the fact that, as a result of enlargement, Community responsibilities in international relations have grown. This is true as regards relations with other industrialised countries, but even more so for the developing countries. With most of these countries trade in agricultural products is extremely important. The Community is aware of its responsibilities and will always be prepared to help find equitable solutions.

The Agricultural Committee is following the development of the markets of main agricultural products in its member countries. We are provided with regular reports on wheat and butter and today we have been supplied with studies and short-term forecasts for milk products and beef and veal. The analysis of these different documents - whose utility I would like to stress in passing - clearly shows once again that it is almost impossible to act efficiently on the world market in isolation. What does one in effect see? Situations which appear to be catastrophic or simply disquieting in the short term as, for example, that of cereals after the 1968/69 market year, milk products during the second half of the sixties or, more recently, in 1972, situations which have led some of our partners to take rapid measures to control supply, have been reversed mainly thanks to unexpected demand from certain state-trading countries, not members of the OECD. Above all, should we not consider the disparities in production in relation to consumption in our industrialised countries, by expanding our field of survey to include the urgent needs of the developing countries, as was pointed out recently by Mr. Boerma?

This is why I believe we should be very careful when drawing our conclusions at our level from a field as complex and fluctuating as this one.

However, I consider it indispensable to start drawing up agreements, arrangements or codes of good conduct as soon as can be done within the appropriate fields, making it possible better to organise international markets within the widest framework feasible.

These considerations are equally valid when taking the particular interests of the developing countries into account. I believe that it would be appropriate to deal with this problem from a pragmatic point of view, as was done when studying the implications of the Indicative World Plan for developed countries and as is being done for the study in progress on processed products. This should allow us to contribute to a better knowledge of the situation with a view to undertaking the indispensable multilateral activities at international level.

Mr. President, I would like to thank Mr. Van Lennep and his colleagues for all the work which has been done on each of the problems I have just brought up. The Agricultural Committee has in fact proved itself a particularly promising field for a whole series of consultations between the Member States.

However, in the specifically agricultural field, it would be advisable to stress certain environmental problems, since these are generally more acute for industrialised countries.

The very efficient studies on standardisation should be further pursued and perhaps a new stimulus should be given to the study of problems linked with the marketing of agricultural products and to the study on the use of land. Studies on the conditions for better occupational training for farmers, in particular heads of holdings, could also be undertaken. In these fields also the Agricultural Committee could provide a worthwhile contribution for the Governments of the Member States.

GROUPE DU PORTE-PAROLE
SPRECHERGRUPPE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER
SPOKESMAN'S GROUP

INFORMATION A LA PRESSE • MITTEILUNG AN DIE PRESSE • INFORMAZIONE
ALLA STAMPA • MEDEDELING AAN DE PERS • PRESS RELEASE

Bruxelles, le 11 avril 1973.
Embargo : 11 avril à 15 h.

Discours de Monsieur Lardinois, au nom de la Communauté, aux ministres de l'agriculture de l'O.C.D.E., le 11 avril 1973, à Paris

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes remerciements au secrétaire général de l'OCDE qui, renouant opportunément avec une tradition ancienne, nous a permis de nous retrouver ici afin d'évoquer ensemble les problèmes qui nous préoccupent actuellement.

Monsieur le Président, si je viens de dire que cette réunion était opportune ce n'était pas là une simple formule. C'est l'expression du sentiment que cette rencontre vient à point nommé pour nous permettre, en dehors de tout esprit de confrontation et de polémique, de réfléchir ensemble sur les problèmes fondamentaux qui sont à la base des discussions et des négociations que nous serons demain appelés à mener.

Les problèmes agricoles d'actualité pour chacun des pays de l'OCDE, se résument en fait, ainsi que le démontrent les remarquables études effectuées par le Comité de l'agriculture, dans la question suivante : comment assurer un niveau de vie équitable à nos agriculteurs en orientant la production de façon à garantir la sécurité et la continuité des approvisionnements à un prix raisonnable pour les consommateurs tout en cherchant à stabiliser les marchés tant nationaux qu'internationaux ?

Selon la situation à laquelle il avait à faire face, chacun de nous a mis en œuvre des essais de solutions visant à rapprocher son agriculture d'un état d'équilibre entre ces différents objectifs.

Pour sa part, la Communauté, au nom de laquelle j'ai l'honneur d'intervenir actuellement, a retenu trois instruments principaux : les prix, les aides aux revenus et les mesures d'amélioration des structures de production. En effet, pour la Communauté, le problème des structures de production est particulièrement important. S'il est vrai que la population active agricole est passée de 16 millions en 1958 à 9 millions en 1971, le rapport "land-man ratio" reste très défavorable comparé avec celui que connaissent l'autres grands pays industrialisés.

En ce qui concerne la politique de prix, je voudrais rappeler que, tout en préservant le revenu des agriculteurs, les prix agricoles de la Communauté depuis leur mise en place n'ont pas suivi les augmentations vérifiées dans les autres secteurs de l'économie en raison des tendances inflationnistes et n'ont pas empêché la Communauté d'augmenter ses importations de produits agricoles.

.../...

Toutefois, vu les grandes disparités qui existent dans la Communauté, comme dans tout grand ensemble géographique, nous sommes conscients que la politique des prix agricoles ne peut régler toutes les difficultés. C'est pourquoi, tandis que nous poursuivons une politique d'amélioration des structures tant sur le plan général que par des mesures particulières influençant certains types de production, nous avons également entrepris l'examen de la possibilité d'introduire dans certains cas des mesures complémentaires d'aides au revenu agricole.

Sur le plan général, les grandes lignes de notre politique commune des structures ont été tracées par le Conseil dans sa résolution du 25 mai 1971 et plusieurs mesures ayant une importance directe sur les fondements mêmes de l'exercice d'une activité agricole ont été prises. Ce sont les directives concernant la modernisation des exploitations agricoles, l'encouragement à la cessation de l'activité agricole et à l'affectation de la superficie utilisée, l'information socio-économique et la qualification professionnelle des personnes travaillant en agriculture.

D'autres actions sont en cours d'élaboration, certaines s'attaquent aux disparités à l'intérieur du secteur agricole. Ce sont notamment les mesures en faveur des régions de montagne et de certaines autres régions défavorisées, certaines visent à créer les conditions d'une meilleure adaptation de l'offre à la demande au stade de la production et de la commercialisation.

Je clos ici, monsieur le Président, ce survol rapide et incomplet des moyens que la Communauté a mis en œuvre ou élaboré actuellement pour faire face aux problèmes que lui pose son agriculture.

Il y a certainement ici un autre sujet que mes collègues ne manqueront pas d'évoquer. Quels effets cette politique aura-t-elle dans la Communauté élargie et quelles en seront les conséquences sur les relations de la Communauté avec les pays tiers ?

Je tiens à souligner dans ce contexte que l'élargissement de la Communauté a comme conséquence un accroissement de ses responsabilités dans les relations internationales. Ceci est vrai en ce qui concerne les relations avec les autres pays industrialisés, mais encore davantage avec les pays en voie de développement. Avec la plupart de ces pays le commerce des produits agricoles revêt une grande importance. La Communauté, ayant conscience de ses responsabilités, sera toujours prête à contribuer à rechercher des solutions équitables.

Le comité de l'agriculture suit l'évolution des marchés des principaux produits agricoles de ses pays membres. Des rapports réguliers sur le blé et le beurre nous sont fournis, des études et des perspectives à court terme sur la situation des produits laitiers, de la viande bovine nous sont soumises aujourd'hui. L'analyse de ces différents documents - dont je me plaît à souligner au passage l'utilité - met une fois de plus en relief la quasi impossibilité d'agir isolément de façon efficace sur le marché mondial. En effet, que constate-t-on ? Des situations qui paraissent catastrophiques ou simplement inquiétantes à court terme comme par exemple celle des céréales après la campagne 68/69 ou des produits laitiers dans la seconde moitié des années soixante ou plus récemment en 1972, situations qui ont induit certains de nos partenaires à prendre des mesures rapides de contrôle de l'offre, se sont renversées principalement grâce à la demande imprévue de certains pays à commerce d'état, non membres de l'OCDE. Et surtout, les disparités de production de nos pays industrialisés par rapport à la consommation ne devraient-elles pas être considérées, si, élargissant notre champ d'observation, nous prenons en considération les besoins urgents des pays en voie de développement, récemment signalés par M. Boerma ?

C'est pourquoi, je crois que nous devrions être très prudents lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions à notre échelle dans un domaine aussi complexe et aussi fluctuant.

Cependant, il me semble indispensable d'aborder dès que possible dans les enceintes appropriées l'élaboration des accords, arrangements ou codes de bonne conduite permettant de mieux organiser les marchés internationaux dans un cadre aussi large que possible.

Ces considérations sont également valables pour la prise en considération des intérêts particuliers des pays en voie de développement. Il me semble qu'il conviendrait de traiter ce problème d'un point de vue pragmatique, comme nous l'avons fait lors de l'étude sur les implications du plan indicatif mondial pour les pays développés et comme nous voyons l'étude en cours sur les produits transformés. Ceci devrait nous permettre de contribuer à une meilleure connaissance de la situation en vue d'entreprendre sur le plan international les actions multilatérales indispensables.

Monsieur le Président, je voudrais remercier Monsieur Van Lennep et ses collaborateurs pour tout le travail qui a été fait sur tous les problèmes que je viens d'évoquer. Le comité de l'agriculture s'est en effet avéré une enceinte particulièrement propice à toute une série de consultations entre les pays membres.

Toutefois, il serait opportun que dans le domaine spécifique de l'agriculture, l'accent soit mis aussi sur certains problèmes d'environnement, ceux-ci étant plus aigus en général pour les pays industrialisés.

Les travaux très efficaces en matière de normalisation devraient être poursuivis et peut-être une impulsion nouvelle devrait-elle être donnée à l'étude des problèmes liés à la commercialisation des produits agricoles et à l'étude sur l'utilisation des terres. Des travaux pourraient également être entrepris sur les conditions d'une meilleure formation professionnelle des agriculteurs, notamment comme chefs d'entreprises. Dans ces domaines également le comité de l'agriculture pourrait apporter une contribution précieuse aux gouvernements des pays membres.